



# Formation complémentaire pour exercer en équipe d'hygiène

## PERSONNES CONCERNÉES

Personnes ayant un projet d'exercice professionnel en Equipe opérationnelle hygiène/Equipe mobile hygiène : infirmiers ou infirmiers spécialisés, manipulateurs en électroradiologie médicale, cadres de santé, sages-femmes, techniciens de laboratoire d'analyses médicales, internes de spécialité, en médecine et en pharmacie, docteurs en médecine ou en pharmacie.

## CONDITIONS D'ACCÈS ET PRÉ-REQUIS

Etre titulaire d'un diplôme en hygiène (DU) ou en cours de formation (justificatif à fournir avec la demande d'inscription).

Les demandes d'inscription sont à transmettre avant le 31 décembre.

## POINTS FORTS DE LA FORMATION

Comme le PROPIAS, la Stratégie nationale 2022-2025 de Prévention des Infections et de l'antibiorésistance a mis l'accent sur le besoin en formations des professionnels de santé (Actions 12-13-14). Cette formation vous permettra d'acquérir de nouvelles compétences pour agir de façon pertinente en situation dans votre métier d'hygiéniste telles que :

- > La pédagogie
- > La communication
- > La gestion de projet
- > La logique qualité et la gestion des risques
- > Le droit médical appliqué à la prévention du risque infectieux

## COMPÉTENCES À L'ISSUE DE LA FORMATION

- > Développer une stratégie professionnelle de gestion de projet et savoir en assurer le management
- > Identifier les règles de la responsabilité professionnelle en matière d'infections associées aux soins et les recours à l'encontre des professionnels et de l'administration
- > Utiliser les procédures de management de la qualité et de gestion documentaire
- > Utiliser les principaux outils de management et de gestion des risques dans les établissements de santé
- > Utiliser les outils de communication permettant d'améliorer l'impact du message transmis

## PROGRAMME

**Droit et responsabilité médicale** : 3 jours

- > Introduction au droit
- > Responsabilité médicale en matière d'infections associées aux soins (IAS)

**Qualité et gestion des risques** : 3 jours

- > Les principes de la gestion des risques dans le domaine de la santé
- > Gestion des risques a priori : concept et méthode
- > Analyse approfondie d'un événement indésirable

**Communication, animation de réunion et gestion de conflit** : 5 jours

- > Communiquer et se positionner efficacement
- > Intégrer des outils d'animation
- > Ecouter, encadrer et gérer les conflits

**Gestion de projet** : 6 jours

- > Comprendre le processus gestion de projet
- > Méthodes et outils de gestion de projet
- > Méthode SWOT

**Pédagogie** : 3 jours

- > Les différentes stratégies d'apprentissage
- > Construction d'un programme de formation

## MÉTHODES ET RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Alternance de cours, de travaux de groupes et de travaux dirigés. Les supports de cours sont mis à disposition en amont de chaque module en version digitale, sur une plateforme dédiée. Il pourra être utile de se munir d'une tablette ou d'un ordinateur pour faciliter la consultation pendant les enseignements.

## RESPONSABLE SCIENTIFIQUE

Dr Thierry LAVIGNE, Maître de conférences de l'Université de Strasbourg, Praticien Hospitalier, responsable du Service d'Hygiène Hospitalière des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg.  
Courriel : thierry.lavigne@chru-strasbourg.fr

## LIENS UTILES

Toutes les informations sur : <https://grias.pci-strasbourg.eu/home>

## INTER ÉTABLISSEMENT

**Durée : 20 jours (140 heures de cours en présentiel)**

**Référence : SRI25-1680A**

Semaine 1: du 31 mars au 4 avril 2025

Semaine 2: du 12 au 16 mai 2025

Semaine 3: du 2 au 6 juin 2025

Semaine 4: du 30 juin au 4 juillet 2025

### Tarif

2700 €

Repas de midi pris en charge par les organisateurs

### Lieu

Université de Strasbourg - Service Formation Continue  
21 Rue du Maréchal Lefebvre  
67100 Strasbourg

**Ce stage ne peut pas être réalisé en intra**

### Renseignements et inscriptions

Sylvia RUBINI

Tél : 03 68 85 49 22

Sauf le mercredi

[s.rubini@unistra.fr](mailto:s.rubini@unistra.fr)

### Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences.

Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation.

Une évaluation en fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.